



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/092
Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre (GPMH) par décision DIR 20/180 en date du 04/09/2020 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-168 à la Société NORGAL, route de la Chimie – 76700 GONFREVILLE L'ORCHER, SIREN n° 777 344 623, portant sur la dépendance suivante : une canalisation d'évacuation des eaux pluviales située au sud de la route de la Chimie sur la commune de Gonfreville l'Orcher.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3,4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, au regard des caractéristiques particulières de la dépendance, notamment techniques et fonctionnelles, la canalisation constituant l'extension du site principal de la Société NORGAL.

Description de la dépendance : Une canalisation d'une longueur totale de 122 ml.

Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 14 ans environ à compter du 22/12/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 20-168 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.